

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**PÉTITION EN FAVEUR DE L'APPUI DU CANADA À L'ÉTAT D'ISRAËL**

M. John Roberts (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, je demande la permission de déposer une pétition à la Chambre. Elle a été présentée par la congrégation Beth Tzedec de Toronto. Il s'agit d'une seule feuille de plus de 370 pieds de long, la longueur d'un terrain de football, portant des milliers de signatures. Les pétitionnaires y font connaître leur solidarité avec l'État d'Israël et demandent à la Chambre d'appuyer Israël par une résolution et d'inciter le gouvernement de Sa Majesté à l'appuyer aux Nations Unies.

● (1420)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—ÉLÉMENTS DU CONSENSUS DES DIVERS GROUPES FAISANT L'OBJET DES EFFORTS DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Ma question s'adresse au très honorable premier ministre et porte sur l'effort pour parvenir à un accord entre les principaux éléments de notre économie, effort auquel il a fait allusion dans le discours du trône et dont il a apparemment reparlé hier, à la réunion des ministres des Finances. Le premier ministre pourrait-il nous dire brièvement sur quoi le gouvernement veut établir le consensus? Serait-ce sur les principes directeurs relatifs aux salaires, traitements et profits?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En plus de ce que le ministre des Finances et moi-même avons déjà dit à ce sujet à diverses occasions, je voudrais seulement informer la Chambre que le ministre des Finances en a parlé aux réunions d'hier et d'aujourd'hui, qu'il fera un compte rendu au cabinet jeudi et que je prévois pour bientôt la révélation à la Chambre des résultats des consultations en cours.

M. Stanfield: Cela serait parfait s'il s'agissait d'Alice au pays des merveilles, mais nous sommes au parlement. Le premier ministre peut-il nous expliquer ce sur quoi le ministre des Finances recherche le consensus? Est-ce une question impropre à poser au chef du gouvernement qui tourne autour du pot depuis plusieurs mois déjà? Le premier ministre peut-il nous dire brièvement si le consensus recherché porte sur les grandes lignes de conduite?

M. Trudeau: Il s'agit de rechercher les moyens de ralentir la poussée inflationniste et, du moins je l'espère, de la

Questions orales

ramener à un niveau qui inquiétera moins le gouvernement. Voilà le but général des consultations. L'objet des réunions de divers groupes diffère selon les groupes en cause. Certains ministres rencontreront divers groupes pour discuter avec eux de différents aspects de l'inflation.

M. Stanfield: J'ai une dernière question supplémentaire. Le ministre des Finances cherche-t-il à obtenir le consensus sur une théorie économique, sur ce qu'il faut faire pour juguler l'inflation au Canada en 1974-1975? Recherche-t-on un consensus sur la manière d'aborder la question, et dans l'affirmative, quand pouvons-nous espérer obtenir un résultat: au cours de cette décennie, ou de la prochaine?

M. Trudeau: Espérons que ce sera pour celle-ci.

M. Stanfield: J'en doute.

LES TAUX D'INFLATION ET DE CHÔMAGE, CRITÈRES POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au premier ministre. Il ressort de la conférence des ministres des Finances que le ministre des Finances aurait fondé son budget sur des prévisions de taux d'inflation et de chômage de 9 p. 100 et 6½ p. 100 respectivement. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si, en effet, le budget du 18 novembre a été fondé sur ces prévisions ou suppositions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne saurais le dire au juste, monsieur l'Orateur, mais le ministre des Finances se fera, j'en suis certain, un plaisir de répondre à cette question.

M. Gillies: Compte tenu de ces rapports, peut-on dire que le gouvernement est disposé à considérer comme acceptable un taux d'inflation de l'ordre de 10 p. 100 pendant l'année 1975?

M. Trudeau: Nous avons toujours dit et répété que de tels taux d'inflation préoccupent fortement le gouvernement et c'est pourquoi nous avons proposé tant de mesures pour l'enrayer. Nous espérons que ces mesures...

LE CHÔMAGE—LES MOTIFS DE L'EXCLUSION DES AUTOCHTONES DE LA STATISTIQUE MENSUELLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre de l'Industrie et du Commerce sont absents, j'aimerais adresser ma question au premier ministre. D'après les estimations de la Fraternité nationale des Indiens du Canada, le taux de chômage parmi les autochtones habitant les réserves oscille entre 50 et 80 p. 100 à l'heure actuelle. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi on n'en tient pas compte lors de l'établissement des statistiques mensuelles du chômage pour le Canada?